

# Extraits des délibérations du Conseil Municipal du 15 juin 2011

## Schéma départemental de coopération intercommunale, fusion des communautés de communes, SCOT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ✘ décide et donne son accord sur l'adhésion de la ville de Beaumont-sur-Sarthe au regroupement des Communautés de Communes du Pays Belmontais, des Alpes Mancelles et des Portes du Maine Normand.
- ✘ apporte son soutien à la demande du Conseil Municipal de Sillé-le-Guillaume d'intégrer le périmètre et donne son accord pour l'accueillir au sein de la structure élargie
- ✘ refuse le schéma du SCOT tel que présenté dans le projet estimant que le Syndicat Mixte du Pays de la Haute Sarthe, porteur actuel d'un SCOT présente des atouts majeurs : préservation des relations entre les Communautés de Communes membres permettant de préserver l'avenir.

## Avis France Domaine : mise à disposition de locaux au Centre Social Georges Rouault

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de l'avis de France Domaine concernant une mise à disposition de locaux communaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour convenir des conditions pouvant être mises en œuvre à partir de l'estimation des domaines en prenant en considération l'utilisation des services pour l'organisation des centres par les familles belmontaises.

## Demande salle de gymnastique

Il est sollicité la salle de gymnastique pour donner des cours de Kung-Fu.

La création de section de Kung-Fu sur Beaumont-sur-Sarthe est motivée par le souhait de développer et structurer cette discipline en Sarthe en passant par la mise en place de plusieurs sections adultes.

Le Conseil Municipal décide de surseoir à toute décision.

## Travaux divers (Hôtel de ville, construction gendarmerie, maison rue du Moulin ...)

Monsieur le Maire donne le compte rendu sur l'avancement des dossiers d'investissements notamment la construction de la gendarmerie, les travaux de l'Hôtel de Ville et la restauration de la maison de la rue du Moulin.

## Ecole élémentaire publique : demande de subvention pour la mise en place d'un projet « Un jardin pédagogique à l'école »

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la demande d'aide financière pour la mise en place d'un projet « Un jardin pédagogique à l'école » des professeurs des écoles élémentaires publiques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'allouer une aide financière sous forme de subvention à la coopérative scolaire de l'école élémentaire de Beaumont-sur-Sarthe.

## Construction de logements de gendarmes et d'une brigade de gendarmerie : demande de subvention au titre de la réserve ministérielle auprès de Monsieur le Premier Ministre

Après avoir donné le compte rendu sur l'avancement du dossier de construction des logements de gendarmes et de la brigade de gendarmerie territoriale, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la

possibilité de bénéficier d'une subvention au titre de la réserve ministérielle de Monsieur le Premier Ministre. Cette subvention serait la seule aide financière que la ville de Beaumont-sur-Sarthe pourrait bénéficier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité sollicite une subvention au titre de la réserve ministérielle de Monsieur Le Premier Ministre dans le cadre de la construction de la brigade de gendarmerie territoriale et des logements de gendarmes.

### **Procédure adaptée**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que 17 cabinets d'architecture ont postulé à la maîtrise d'œuvre pour la construction de la nouvelle gendarmerie.

L'atelier d'architecte CAILLOUX a été retenu pour la construction de celle-ci.

### **Modification du P.L.U. de la ville de Beaumont-sur-Sarthe**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la construction des logements sociaux rue des Loges a été réalisée avec l'objectif d'une sortie de voirie accédant Avenue de Beaulieu. Monsieur le Maire précise que la parcelle libre de toute construction permettant cette sortie n'a pas été incluse dans le périmètre des zones réservées pour la ville de Beaumont-sur-Sarthe.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal une modification du P.L.U. permettant d'inclure dans le périmètre des zones réservées, une partie de la parcelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité émet un avis favorable pour procéder à la modification du P.L.U. et instaurer une zone réservée sur une partie de la parcelle et décide qu'aucune construction ne sera prévue sur la partie de la parcelle tant que la modification du P.L.U. ne sera pas terminée et clôturée.

### **Demande d'indemnité d'occupation des sols**

Monsieur le Maire demande l'autorisation de solliciter une redevance d'occupation des sols.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

*L'intégralité des délibérations du Conseil Municipal est consultable à l'affichage public à la mairie (panneaux extérieurs près du secrétariat).*